

« Avec l'adoption de la loi du 4 mars 2002, on est passé d'une période de revendication des droits à une période de reconnaissance des droits. Maintenant, l'étape est celle de l'exercice des droits et elle est sans doute la plus difficile à mettre en œuvre parce qu'elle remet en cause des habitudes et des modes de fonctionnement » (Propos rapportés dans « Infirmière Magazine », juin 2007, Etienne Caniard auteur du rapport : « la place des usagers dans le système de santé en 2000 »).



[www.ch-angouleme.fr](http://www.ch-angouleme.fr)



[cisspcadm@club-internet.fr](mailto:cisspcadm@club-internet.fr)

# LA MAISON DES USAGERS

Secteur C – Niveau O

(face au laboratoire d'analyses médicales)

☎ : 05 45 24 40 19

Mail : [maison.usagers@ch-angouleme.fr](mailto:maison.usagers@ch-angouleme.fr)



« Créer une maison des usagers à l'hôpital, c'est vouloir mobiliser des forces pour restaurer une citoyenneté souvent dégradée tant par la souffrance et la solitude des patients hospitalisés que par la complexité et la lourdeur de l'institution qui les a accueillis » (Jean Wils, chargé de la mission Droits des usagers et relations avec les associations à l'hôpital Georges Pompidou).



**Lieu d'accueil**  
**Lieu de paroles et d'échanges**  
**Lieu d'information**

- Loi 2002.303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
- Circulaire DHOS/E1/2006/550 du 26 décembre 2006 relative à la mise en place des Maisons des Usagers au sein des établissements de santé.

Ouverte à toutes les personnes venant au C.H. Angoulême  
Les mercredis et jeudis de 14 heures 00 à 16 heures 30  
(Niveau 0 – face laboratoire)

Lieu d'accès libre, gratuit et anonyme



collectif inter associatif sur la santé Poitou-Charentes regroupant des associations départementales, régionales ou nationales qui représente les personnes malades, les familles de malades, les consommateurs et les associations familiales, regroupées afin de définir ensemble des stratégies propres à répondre aux enjeux sanitaires et sociaux. Ses objectifs sont :

- ✚ Information des usagers du système de santé,
- ✚ Formation,
- ✚ Observation et analyse,
- ✚ Communication publique,
- ✚ Reconnaissance des Pouvoirs Publics régionaux et locaux, comme un interlocuteur représentatif des usagers du système de Santé.



un des premiers en France parmi les établissements de taille comparable, a l'ambition d'associer les associations d'usagers au développement des axes stratégiques de son projet d'établissement 2008-2012 et en particulier :

- ✚ Participer à la mise en œuvre de techniques innovantes, à la recherche et aux actions de santé publique,
- ✚ Développer la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs,
- ✚ Garantir les compétences des professionnels de santé pour assurer la qualité, la sécurité, la continuité des soins et des droits des patients,
- ✚ Améliorer l'efficacité et la modernisation de l'établissement dans le cadre des réformes hospitalières.

# LA MAISON DES USAGERS

## *C'est...*

- ✚ Un lieu de permanence d'associations d'usagers visant à faciliter le dialogue entre les patients, leurs proches, les professionnels et l'établissement,
- ✚ Un lieu de ressources documentaires distribuant des brochures d'information sur les associations.

## *Ce n'est pas...*

- ✚ Un lieu de soins,
- ✚ Un lieu de règlement des conflits,
- ✚ Un lieu de jugement des décisions médicales.